

63^e Congrès des maires : le Département aux côtés des communes

Lors de la 63^e édition du Congrès des maires et des président(e)s d'EPCI, le Département de Seine-et-Marne a réaffirmé son engagement aux côtés des communes pour soutenir leurs projets d'aménagement et améliorer le cadre de vie des habitants. Dix communes ont ainsi bénéficié d'une subvention départementale et régionale pour la réalisation de projets concrets, remis en main propre par Jean-François Parigi, Président du Département, et Valérie Péresse, Présidente de la région Île-de-France.

Événement incontournable de la vie politique locale, le Congrès des maires constitue un moment privilégié d'échanges entre élus, communes et intercommunalités, favorisant la coopération et le dialogue sur les grands enjeux du territoire. « *Les communes et le Département sont en première ligne pour améliorer le quotidien des Seine-et-Marnais. Afin de réaliser cet objectif commun, le Département reste pleinement engagé aux côtés des maires et des intercommunalités* », a déclaré Jean-François Parigi lors de la rencontre avec les élus à l'Espace Pierre Bachelet de Dammarie-les-Lys.

Dans un contexte budgétaire national contraint, le Département de Seine-et-Marne poursuit des projets ambitieux et structurants pour le territoire : investissement dans les routes départementales, construction et rénovation de collèges, développement de services publics de proximité en faveur de la lecture publique comme les CDI-Médiathèques. Par ailleurs, la politique contractuelle départementale constitue un levier essentiel pour permettre aux communes de participer activement à l'aménagement du territoire et répondre aux enjeux démographiques de la Seine-et-Marne. Elle s'inscrit aux côtés d'autres dispositifs de soutien, tels que le bouclier de sécurité et le fonds d'aide contre les inondations.

Depuis juillet 2021, 174 projets ont été soutenus dans le cadre des contrats ruraux pour un montant total de 23,2 millions d'euros de subventions départementales et 30,9 millions d'euros de subventions régionales. Rien qu'en 2025, 23 projets ont été adoptés, confirmant l'engagement concret du Département et de la région auprès des communes.

Liste des 10 communes bénéficiaires et leur projet :

- **Boissettes** : construction d'un centre technique municipal (350 000 €) ;
- **Bransles** : aménagement de routes départementales (350 000 €) ;
- **Buthiers** : aménagement et réfection de voirie (189 760 €) ;
- **Cessey-en-Montois** : aménagement et renforcement de voies communales (129 500 €) ;

- **Charny** : agrandissement de la boulangerie pour la création d'un pôle pâtisserie (179 702 €) ;
- **Congis-sur-Thérouanne** : aménagement de voirie (302 330 €) ;
- **Lissy** : aménagement de voirie (219 800 €) ;
- **Mouy-sur-Seine** : restauration de l'église Sainte-Geneviève (1^{ère} tranche) (350 000 €) ;
- **Thénisy** : aménagement de voirie (315 000 €) ;
- **Villeneuve-les-Bordes** : aménagement de voirie (350 000 €).

Grâce à son action constante et à sa politique contractuelle volontariste, le Département de Seine-et-Marne continue de renforcer la coopération avec les communes et de contribuer activement à l'attractivité, à la sécurité et au bien-être des habitants.

Contact presse :

Pauline Maingre – pauline.maingre@departement77.fr – 06.72.84.70.49